Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 54 (1916)

Heft: 40

Artikel: Poésie funèbre

Autor: Antan, Pierre d'

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-212422

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1er étage). Administration (abonnements, changements d'adresse), Imprimerie Ami FATIO & Cie, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la Société Anonyme Suisse de Publicité Haasenstein et Vogler, GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20

ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent. Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Nº du 30 septembre 1916: Poésie funèbre (Pierre d'Antan). — Gue-yaume et Dzozet (Djan dai Pivé). — Sous les drapeaux. — Chanson de saison (L. Philippon de la Madeleine). — Le message du Rhône. — La tsivra daô Pontet (H.). Coins de chez nous (Jean des Sapins).

POÉSIE FUNÈBRE

yn cafetier dont les salons s'ouvraient vis à vis de l'entrée d'en reserve vis de l'entrée d'un cimetière avait fait écrire sur sa devanture :

« On est mieux ici qu'en face. »

En réalité, il n'en savait rien du tout, le brave homme. Il avançait comme une chose certaine, une simple supposition. En tout cas, on doit y être en bonne compagnie, si l'on en croit du moins les inscriptions que portent les pierres tombales. Rien d'étonnant que le monde soit rempli de mauvais sujets. Tous les honnêtes gens sont au cimetière.

Mais les meilleures épitaphes, les plus sincères, ne sont pas toujours celles qui sont gravées dans la pierre. Voulez-vous que nous en passions quelques-unes en revue.

On affirme que dans le cimetière d'une ville allemande se trouvent, parmi beaucoup d'autres, les trois que voici :

... « Ci-jit X., l'homme le moins égoïste qui it jamais vécu. Il se privait de sommeil pour le rocurer, en écrivant, aux autres » ..

... « Ici repose ma femme. Elle a fini de rire et moi de pleurer » ...

Sur la tombe d'un Juif qui avait vainement herché à obtenir une décoration : « Ci-jit Samuel X., israëlite de naissance. En mourant il se convertit au christianisme pour avoir au moins après sa mort, cette croix qu'il avait tant désirée endant sa vie. »

Maître Adam, le menuisier de Nevers, poète et chansonnier, n'y mettait pas tout de façons.

« Pour cercueil je ne désire Que le contour d'un tonneau Je veux qu'on peigne ma trogne Avec ce vers à l'entour Ci-jît le plus grand ivrogne Qui jamais aît vu le jour. »

Alexandre le Grand eut l'épitaphe suivante: « Une tombe suffit à celui à qui n'avait pu uffire l'Univers. »

Les littérateurs ont souvent fait la leur. On onnaît celle de La Fontaine.

« Jean s'en alla comme il était venu Mangeant le fonds avec le revenu Croyant trésor chose peu nécessaire Quand à son temps, bien sut le dispenser Deux parts en fit, dont il voulait passer. L'une à dormir et l'autre à ne rien faire » Plus jolie encore est celui de Mathurien Ré-

> « J'ai vécu sans nul pensement Me laissant aller doucement A la bonne loi naturelle Et si m'étonne fort pourquoi La mort osa penser à moi Qui ne pensai jamais à elle. »

On en attribue à Baudelaire une dont je laisse à nos lecteurs le soin d'achever la rime. « Ci-jît qui pour avoir par trop aimé les g...

Descendit jeune encore au Royaume des taupes.» Et le pauvre Scarron, le prédécesseur de

Louis XIV, dans les bonnes grâces de Madame de Maintenon:

« Celui qui ci maintenant dort Fit plus de pitié que d'envie Et souffrit mille fois la mort Avant que de perdre la vie Passant, ne fais icy grand bruit Prends garde qu'aucun ne l'éveille Car voici la première nuit Que le pauvre Scarron sommeille. »

On connaît l'histoire de cette pauvre princesse Marguerite d'Autriche qui fut mariée trois fois par les combinaisons de la politique, sans qu'aucun des trois mariages fût réalisé. Elle a fait sur elle-même cette mélancolique épitaphe:

« Ci-jît Margot, la gente damoiselle Qu'eut trois maris, et encore est pucelle. » Parmi toutes celles qui furent faites sur le cardinal de Richelieu, en voici une jolie:

« Ci-gît un fameux cardinal Qui fit plus de mal que de bien Le bien qu'il fit, il le fit mal, Le mal qu'il fit, il le fit bien »

On avait promis mille écus à celui qui ferait le meilleur quatrain sur le grand Condé. Un écrivain, venu sans doute des bords de la Garonne obtint le prix avec ces vers :

« Pour célébrer tant de vertus Tant de hauts faits et tant de gloire Mille écus, morbleu, mille écus Ce n'est pas un sou par victoire. »

On connaît l'épitaphe qu'un mari fit mettre sur la tombe de sa femme.

« Ci-gît ma femme. Ah! qu'elle est bien! Pour son repos et pour le mien. »

Il était de la même espèce, ce mari, que celui qui écrivait :

« Les Arabes! Les Juifs! ouf! ouf! Je n'en puis

Ose-t-on écorcher les gens de cette sorte ? Pour enterrer ma femme exiger vingt écus! J'aimerais presque autant qu'elle ne fût pas morte. »

Le Conteur doit avoir déjà cité la suivante :

« Ci-gît un vieil atrabilaire. Après l'avoir fait enterrer Sa veuve n'ayant rien à faire Prit le parti de le pleurer. »

Un célibataire qui se connaissait a fait pour lui la suivante:

« Ci-gît qui fut célibataire Et n'eut que vices et défauts Plût à Dieu qu'on eût pu sur le tombeau du père Jadis écrire aussi ces mots : Ci-gît qui fut célibataire. »

> « Ci-gît Charlot le paresseux : Lequel à son heure dernière S'écria : que je suis heureux Je vais n'avoir plus rien à faire. »

Voici l'épitaphe d'un paresseux :

En voici une bien jolie:

« Austère comme un cénobite Il vécut toujours chastement. Mais il dut sa bonne conduite A son mauvais tempérament.»

La suivante n'est pas de notre époque. On ne trouverait sans doute personne à qui elle pût s'appliquer :

« Ci-gît Cléon, ce président avare, Qui vendit la justice à chaque citoyen Croyant qu'une chose si rare Ne doit pas se donner pour rien. Quand à celle-ci, hum !!

« Ici-gît le corps d'une belle Que la mort d'un mari réduisit au trépas Ce qui doit étonner, c'est de voir en ce cas La première mode nouvelle Que les femmes ne suivent pas. »

En voici une qui pourrait se mettre sur beaucoup de tombes :

« Colas est mort de maladie Tu veux que j'en pleure le sort. Hélas que veux-tu que j'en dise Colas vivait. Colas est mort. »

Je vous souhaite, lecteurs, de ne pas mériter celle-là, mais plutôt la belle épitaphe que le doyen Bridel avait faite pour lui-même, et que tout Vaudois devrait s'efforcer de mériter :

« L'amavé son pays, lei a fé quoqué ben Din l'héberdzei lé no, et lo tigné por sen. Et maintenant, si toute cette poésie funèbre

vous a attristés, oubliez-la tout de suite, et retenez seulement ces vers d'un philosophe :

« Vivons, mes chers amis, hâtons-nous de cueillir Le peu de fleurs que le plaisir, Sur nos pas a fait naître Oublions le passé qui ne peut revenir Et sans compter sur l'avenir Qui nous affligera peut-être Saisissons le présent, employons à jouir Ce temps si précieux que l'on perd à connaître! PIERRE D'ANTAN.

Un vieux compte. — Deux vieux campagnards dont les domaines se touchent sont brouillés depuis de longues années; conflit de « bon » voisinage, sans doute. Ils ne s'adressent plus la parole, ne se saluent même pas et évitent de se rencontrer, L'un est-il quelque part,

vite l'autre s'en va à l'opposé.

L'autre soir, le hasard — c'est un malin les réunit dans une même compagnie. En dépit de leurs efforts réciproques pour s'ignorer, la conversation, en se généralisant, les met aux prises. Leur vieille rancune se réveille. Elle éclate. Ils s'invectivent à qui mieux mieux, si bien qu'ils en viennent aux mains. Ils se battent jusqu'à ce que le moins fort des deux demande grâce. Alors, son antagoniste de s'écrier, triom-

« Eh bin, Daniet, te l'a t'nafféré ; lé pas damadzo, y a treint'ans que te là devessai! »

Et là-dessus, poussés par les témoins de ce règlement de compte, les deux vieux voisins se réconcilièrent.